

MUNICIPALITÉ  
DE SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS



AVIS PUBLIC

Le 22 août 2023,

Avis est par la présente, donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, qu'une consultation publique aura lieu au sujet d'une demande de dérogation mineure déposée par le propriétaire du lot 4 565 028, situé au 70, rue Bouthillier concernant la régularisation des marges latérales du bâtiment principal existant à 0.76 mètre et 0.94 mètre.

- Le règlement de zonage #401 prévoit à la grille des usages et des normes de la zone RCZ-12, une marge latérale minimale de 2 mètres.

Conséquemment, il s'agit d'une dérogation de 1.24 mètre et 1.06 mètre.

**La période de consultation publique aura lieu :**  
**Lundi le 11 septembre 2023 à 19h00**  
**À la salle municipale de l'hôtel de ville de Sabrevois**  
**Situé au 1218, route 133.**

Lors de cette assemblée, le conseil statuera sur cette demande. Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ce dossier.

**MATHIEU SENÉCAL**  
Inspecteur en urbanisme

**FREDY SERREYN**  
Directeur général